



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 janvier 2021

Délibération n° 21C/01/07

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
14 janvier 2021	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 54
Date de publication :		Pouvoirs : 10
27 janvier 2021		Votants : 64

Objet : Vente d'un terrain dans la Zone d'Activité Economique d'Argenlieu.

L'an deux mil vingt et un, le 14 janvier à 17h00, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MME BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, COULON Olivier, DE BEULE Olivier, MMES DEAUCOURT Josette (suppléante de M. CARRE Christophe), DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, FOVIAUX Pascal, GAINON Christophe, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, MM LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEVRE Frédéric (suppléant de M. POINSARD Cédric), LEFEVRE Jean-Charles, MATRON Matthias, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamilia, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 54 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MMES BONNET Catherine, BOURGOIN Martine, DOLLEZ Colette, FONTAINE Patrice, HENNON Jean-Louis, NEGI Michaël.

Etaient absents : M. BOURGEOIS Jérôme, BOURGETEAU Pascal, MMES DRETZ Sandrine, GONTARCZYK Guy, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAMOT Bertrand, M. VAUCHELLE Patrick, VERMEULEN Christèle, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;

MME DA SILVA Isabelle (Méry-la-Bataille) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEST Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) à M. LEDENT Didier (Moyenneville) ;

M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;

M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;

MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;

M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MM Xavier DENEUFBOURG et Alain FOURNIER

Le président Frans DESMEDT rappelle aux membres présents que la communauté de communes est propriétaire des terrains de la Zone d'Activité économique d'Argenlieu sur la commune d'Avrechy.

Afin d'y implanter une société qui vend des matériaux de construction aux professionnels, la SCI BAGCAN représentée par Monsieur BAGCAN Amrah, souhaite acquérir un terrain d'une contenance de 7 850 m² sur cette zone. Ce terrain sera issu de la division de la parcelle ZE 285 pour partie.

Le prix de vente serait de 13 € le m², hors TVA et hors frais annexe.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts en vigueur ;

Vu le budget annexe de la zone d'activité d'Argenlieu - Commune d'Avrechy ;

Vu la demande présentée par la SCI BAGCAN pour l'acquisition d'un terrain d'une contenance de 7 850 m² dans la ZAE d'Argenlieu - commune d'Avrechy ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de commercialiser les terrains aménagés dans la zone d'Activité d'Argenlieu ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

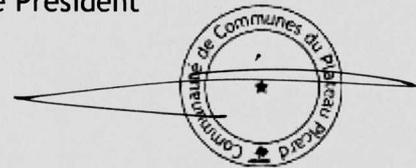
A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le président à conclure la vente, au profit de la SCI BAGCAN représenté par Monsieur BAGCAN Amrah, d'un terrain issu par division de la parcelle ZE 285p dans la zone d'Argenlieu à Avrechy, d'une contenance de 7 850 m² pour un prix de 13 € le m² plus TVA et frais annexes ;

AUTORISE le président à signer tous les documents et acte relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 27 janvier 2021